



3^e correction du Rhône,
sécurité pour le futur

rhône.vs N°10

Magazine d'information sur la 3^e correction du Rhône

juin 2006

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS



Département des transports, de l'équipement et de l'environnement
Service des routes et des cours d'eau

Departement für Verkehr, Bau und Umwelt
Dienststelle für Strassen- und Flussbau

2006, sécuriser les secteurs prioritaires

AVANCÉES PARALLÈLES

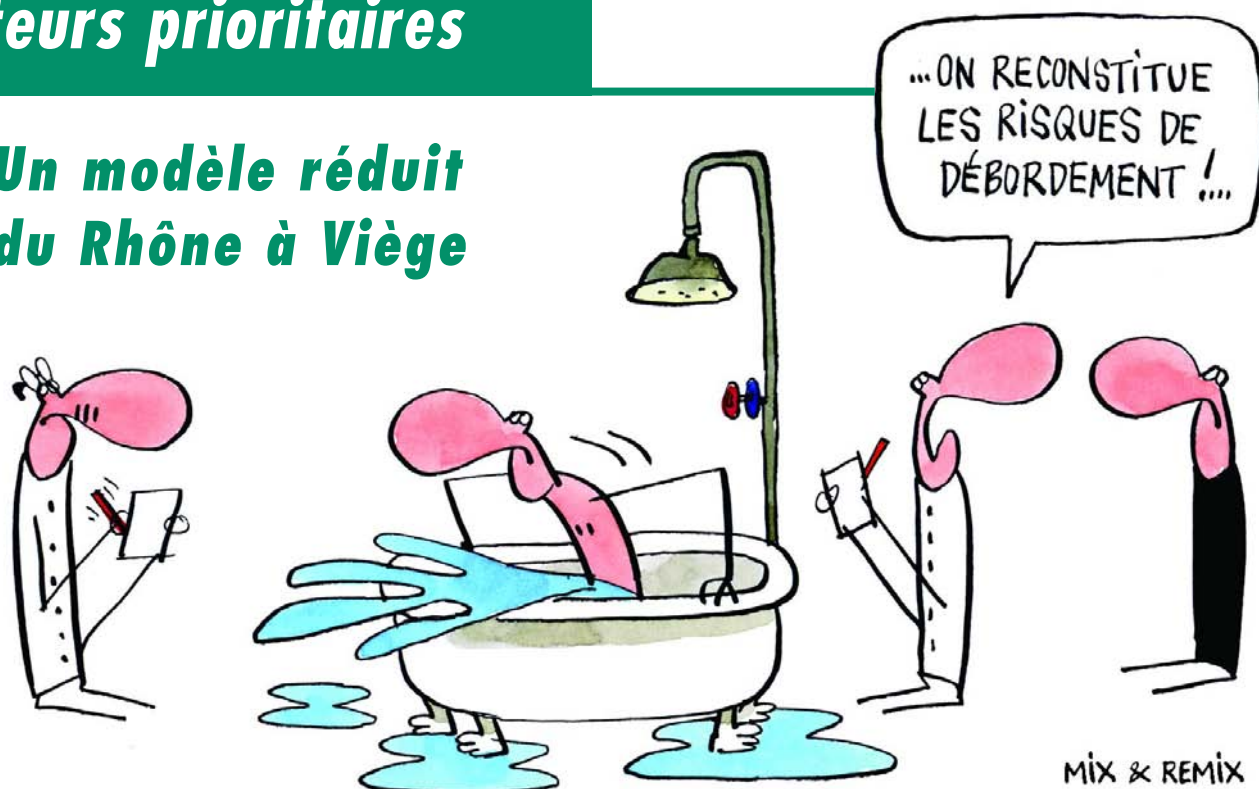
Le Rhône peut se révéler dangereux et nous connaissons désormais les problèmes de sécurité qu'il pose sur l'ensemble de son cours.

Des solutions ont été élaborées prioritairement pour deux des secteurs les plus menacés: Viège et Sierre. Elles ont été comparées et débattues avec les partenaires concernés. Ces dossiers sont déposés ces jours (Viège), ou le seront ces prochains mois (Sierre), auprès des administrations communales, pour une mise à l'enquête publique. Ce numéro de rhône.vs vous renseigne sur ces travaux. Parallèlement, deux autres secteurs valaisans sont traités en priorité: Fully et Sion.

De son côté, la collaboration intercantonale Vaud-Valais a été renforcée. La décision a été prise de créer un organisme comprenant notamment les deux conseillers d'Etat chargés du dossier de part et d'autre du fleuve. Cela permettra de conduire efficacement des études communes sur le tronçon chablaisien.

La rédaction

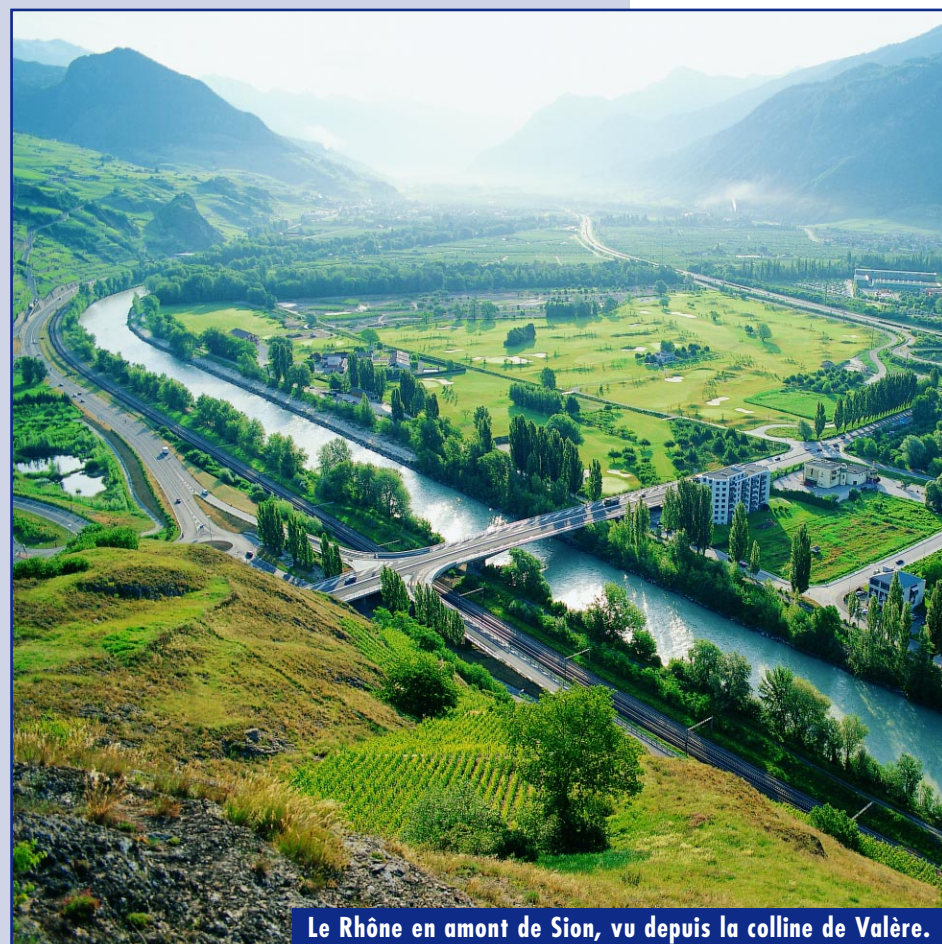
Un modèle réduit du Rhône à Viège



MIX & REMIX

A Viège, le Rhône traverse le site industriel Lonza-DSM. En cas de crue importante, les dégâts potentiels dans cette zone se chiffrent de 2 à 3 milliards de francs. Sécuriser le parcours, soit un tronçon de huit kilomètres, est donc prioritaire. Mais dans ce cas particulier, comment être certain de faire juste? En l'occurrence, deux démarches vont se juxtaposer. La première consiste à créer des modèles numériques, puis à appliquer sur le terrain les solutions qu'ils fournissent. La seconde passe par la réalisation d'une maquette du fleuve en trois dimensions. Celle-ci doit permettre d'obtenir des résultats plus affinés. C'est essentiel dans le cas d'un projet de protection présentant ce niveau de difficulté.

Les connaissances acquises sont utilisées pour le projet qui est mis à l'enquête ces jours et, surtout, pour les travaux à venir devisés à quelque 100 millions de francs. (voir suite page 2)



Le Rhône en amont de Sion, vu depuis la colline de Valère.

Entretien des berges: conséquences pour la faune

Si le Rhône appartient au canton, l'entretien de ses berges incombe en revanche à quelque septante communes riveraines et celles-ci en portent la responsabilité.

Cette tâche englobe la coupe de la végétation et des arbres, l'évacuation des limons déposés lors des crues, la remise en place des blocs protégeant les berges et la surveillance générale de l'état du fleuve. But de ces travaux: se protéger au mieux, compte tenu du gabarit actuel du fleuve.

Les communes effectuent cet entretien sur la base de directives cantonales. Celles-ci précisent le gain en sécurité que peut apporter la coupe des arbres, et indiquent que la végétation ne doit être taillée que lorsque c'est nécessaire (c'est-à-dire, en cas de gain de sécurité effectif).

Les communes peuvent ainsi décider de couper beaucoup, un peu ou pas du tout. Les effets de ces coupes sur le paysage sont visibles: d'importantes surfaces boisées avec de vieux arbres ont disparu et l'impact sur le paysage et la faune est parfois lourd.

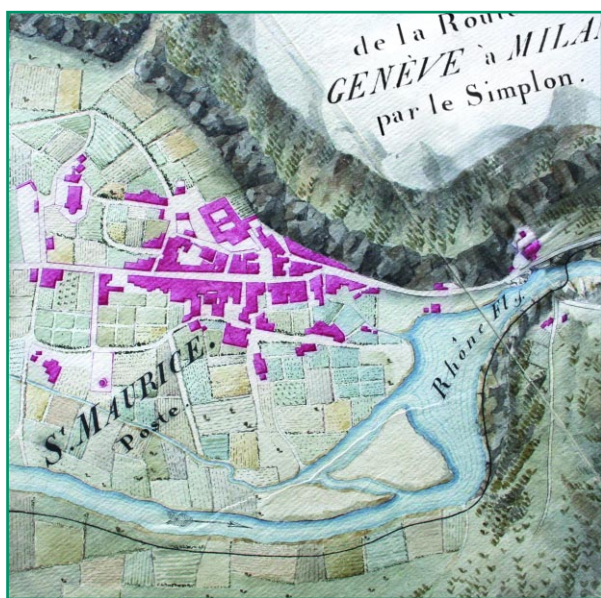
Aujourd'hui on le voit, compte tenu de la faible largeur du fleuve et des risques qu'il représente, sécurité et nature peuvent difficilement cohabiter.

La 3^e correction, elle, permettra un entretien réduit et une augmentation de la sécurité, tout en intégrant la préservation de la nature.



date
oute
car
'en-
dors
arité
plus
mais

MIX & REMIX



➤ L'extrait choisi représente la région de Saint-Maurice. L'historien peut y trouver une foule d'informations peu présentes dans les documents écrits: le cours du fleuve, avec ses bras, la végétation, en particulier les zones de bosquets et de forêts, les surfaces cultivées, les lieux habités, avec le bourg de Saint-Maurice, le réseau des chemins et, raison d'être de la carte, la nouvelle route Genève-Milan.



La mesure prioritaire de Sierre-Chippis

Sierre-Chippis: élargir est la meilleure solution

Le secteur Sierre-Chippis (comme ceux de Viège, Fully ou Sion) est particulièrement menacé par une crue du Rhône. En rive gauche et en rive droite, ce sont des fonderies et des laminoirs qui peuvent être touchés. Les dégâts pourraient atteindre le milliard de francs. Dans cette zone où les contraintes sont particulièrement importantes, une mesure prioritaire de sécurisation a été décidée, sur un tronçon de près de 3 kilomètres. Sa réalisation devrait coûter 40 à 50 millions de francs. Elle protégera des crues extrêmes cette zone fortement industrialisée.

Cet aménagement permettra également au Rhône de renforcer la liaison biologique qu'il assure entre la zone protégée de Finges et d'autres zones naturelles en direction du Léman.

La fiabilité la plus grande

Compte tenu des enjeux de sécurité, le tronçon doit pouvoir à l'avenir supporter sans danger le passage d'une quantité d'eau plus de deux fois supérieure à celle qui peut couler aujourd'hui. Sachant qu'un rehaussement des digues ne ferait que reporter le problème sur les affluents, et augmenter le potentiel de destruction du fleuve – dont le niveau en crue serait alors encore plus haut qu'aujourd'hui – cette option est à écarter. Il reste deux solutions: élargir le lit, ou abaisser le fond.

Abaisser permet d'évacuer davantage d'eau en cas de crue et facilite son passage sous les ponts. Inconvénient: le fond, en cuvette, a tendance en période de crue à se remplir avec les sables et graviers venant de Finges. Ce phénomène pourrait cependant être géré par des prélèvements importants de matériaux à Finges,



particulièrement lors des crues. Hélas, cette manière de faire manque de fiabilité à long terme, car la maîtrise des extractions ne peut être garantie, surtout lors de crues successives. Par ailleurs, dans ce cas de figure, les travaux sont beaucoup plus longs et plus complexes.

Se réappropriier les berges

Autre possibilité: l'**élargissement** de ce secteur. Dans ce cas, les volumes d'eau de la crue sont évacués grâce à l'augmentation de la largeur disponible pour l'écoulement. La gestion des sables et des graviers est plus fiable, car ils ont moins tendance à se déposer sous les ponts. C'est cette solution qui a été retenue, après une comparaison entre les points forts et faibles, en collaboration avec le groupe de partenaires concernés.

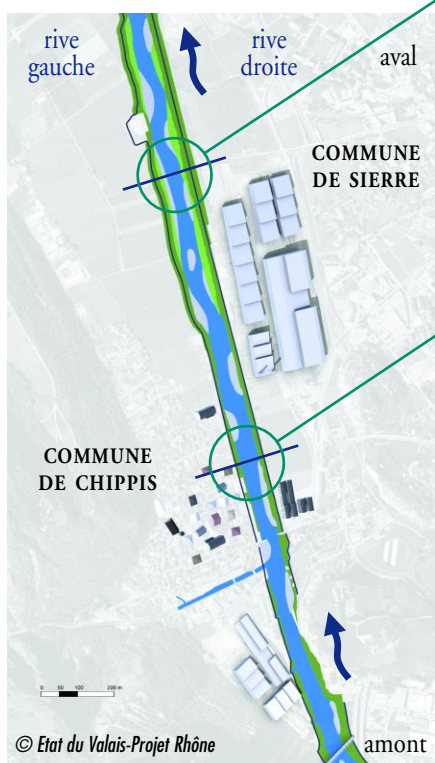
Cette manière de procéder implique la démolition de différents bâtiments en rive droite, propriétés de l'industrie menacée par les crues, mais elle offre une occasion de redéfinir les relations entre la population et le Rhône. Une étude visant à valoriser le projet de sécurisation du secteur sous les angles urbanistique et paysager a été réalisée dans cette perspective, par les communes concernées. Avec le soutien de l'Etat, elle propose des solutions qui pourront permettre aux habitants de se réappropriier les bords du fleuve.

Les esquisses présentées ci-dessous montrent les grandes lignes du projet en l'état actuel du dossier.

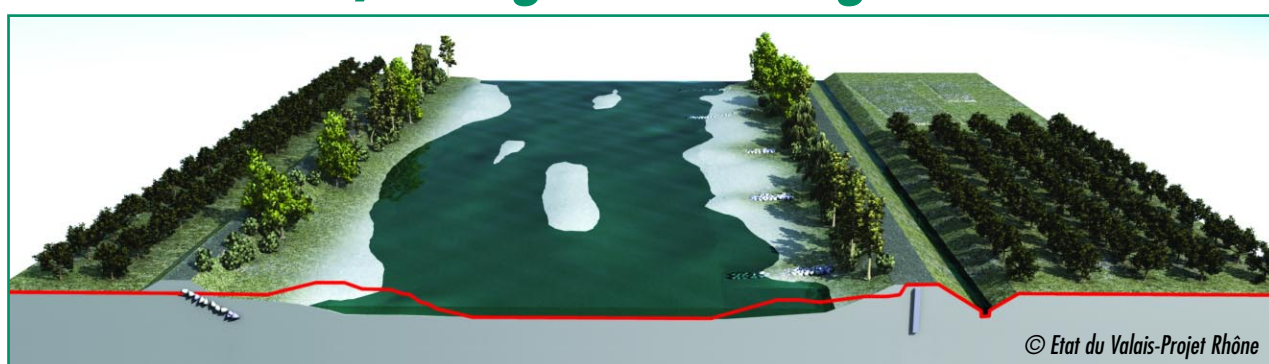
Le Rhône, à sa traversée de Sierre-Chippis

La solution pour protéger le secteur industriel de Sierre-Chippis contre les crues du Rhône: élargir le fleuve de 30 mètres sur un peu plus de 2 kilomètres.

Cet élargissement est prévu en rive droite sur le secteur amont (jusqu'aux usines) et en rive gauche sur le secteur aval. L'aménagement permettra de faire passer sans risque des débits deux fois supérieurs à ceux qui peuvent aujourd'hui s'écouler.



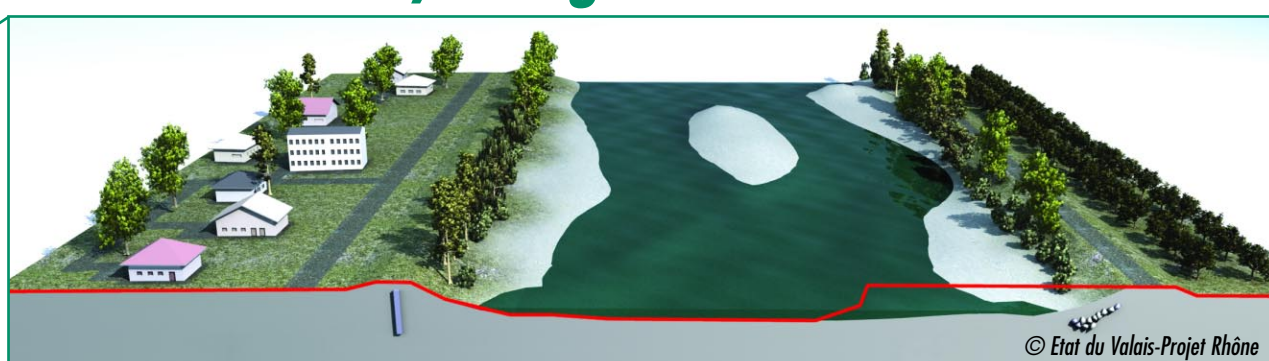
Secteur aval, élargir en rive gauche



Le Rhône est ici représenté sous sa forme future. Le trait rouge indique le gabarit actuel. Sur ce tronçon aval, le fleuve est élargi de 30 mètres sur sa rive gauche. Les blocs figurés en bas à gauche dans la coupe servent à protéger les berges contre l'érosion du fleuve qui pourrait décomposer les digues.

En bas à droite dans la coupe, le trait vertical symbolise un écran étanche. Il empêchera les infiltrations d'eau qui mettraient en péril la stabilité de la digue.

Secteur amont, élargir en rive droite



Cet élargissement de 30 mètres sur la rive droite permet d'améliorer la sécurité pour atteindre le niveau nécessaire au maintien des industries mais aussi, dans le même espace, d'améliorer l'état naturel du fleuve ainsi que son attrait pour le tourisme et les loisirs. Le trait rouge indique l'état actuel.



Vos questions à rhone.vs



Tony Arborino, chef de projet, répond aux questions posées à la rédaction.

> Qu'est-ce qui va déterminer la décision d'élargir ou non le fleuve?

» C'est la comparaison des variantes qui va déterminer si on prend ou non la décision d'élargir. On procède toujours de la même manière. D'abord, on étudie toutes les solutions techniquement envisageables. On les compare ensuite entre elles, à la lumière des objectifs du projet: la sécurité, l'environnement, le socioéconomique. La sécurité et les coûts pèsent lourd dans cette balance. Ces résultats sont ensuite présentés aux partenaires, puis la variante retenue est réalisée.

> En cas d'élargissement, qu'est-ce qui va déterminer la nouvelle largeur du fleuve?

» Le débit à faire passer en cas de crue, sans qu'il y ait débordement, va déterminer cette largeur, c'est-à-dire la nouvelle distance nécessaire entre les digues pour évacuer ce débit. Lorsque la solution de l'élargissement est choisie, elle implique non seulement davantage d'espace entre les digues, mais aussi des digues plus larges et aux pentes plus douces. Cela leur permet de mieux résister à la pression de l'eau et de ne pas céder, comme ce fut le cas en octobre 2000. Pour réaliser ces digues, on privilégiera



les solutions les plus simples, celles qui utilisent les éléments naturels comme la terre et les blocs de pierre, car ce sont celles qui durent le plus longtemps, coûtent le moins et dont l'impact paysager est faible.

Si la variante de l'élargissement est choisie pour la sécurisation, elle apporte aussi aux abords du fleuve une plus-value importante à la nature, au paysage, au tourisme et aux loisirs, comme l'exigent les bases légales en vigueur. La participation fédérale au projet de la 3^e correction est ainsi garantie. Ces lois précisent en effet que lorsqu'on améliore la sécurité d'un cours d'eau, on a l'obligation d'améliorer son aspect naturel. L'élargissement permet donc, contrairement à toutes les autres solutions, de faire d'une pierre deux coups. Sécuriser et améliorer l'aspect naturel.

Témoignages: ils parlent de leur fleuve...



Willy Giroud
Président du groupe agricole
du Grand Conseil, Charrat

«La plaine du Rhône doit être sécurisée, c'est indéniable. Mais l'emprise sur les terres agricoles doit être limitée au minimum, le fleuve devra être élargi uniquement pour des raisons de sécurité, d'autant que le Valais dispose du sol le plus fertile de Suisse. Quant à l'Amélioration foncière intégrale (AFI) prévue dans la 3^e correction, elle devrait nous permettre d'inclure les surfaces absorbées dans notre quota de compensation écologique, de regrouper les parcelles et d'électrifier les systèmes d'irrigation. C'est donc évidemment l'occasion de rationaliser notre travail, mais nous souhaitons malgré tout limiter nos pertes. Par ailleurs, je soutiens l'idée d'un aqueduc. Ce dernier permettrait de prélever les eaux de turbinage à la sortie des barrages et de les acheminer jusqu'aux acheteurs à l'aide de conduites intégrées dans la digue du Rhône. Une étude réalisée par des investisseurs étrangers pourrait nous dire si le projet est réalisable et viable.»



Marie-Françoise Perruchoud-Massy
Responsable de l'Institut
Economie et Tourisme à la HEVs

«Le Rhône, c'est aussi l'histoire d'une peur. Au début du XX^e siècle, quand il se déchaînait dans la plaine, Maurice Troillet et son équipe l'ont canalisé. La 2^e correction, avec ses digues et ses tronçons rectilignes, est l'expression de cette peur. Ce n'est que maintenant, avec cette 3^e correction que, la crainte domptée, on se préoccupe des atouts du Rhône. On aménage son lit et ses rives, on le laisse divaguer ici et là. Ma fonction me fait évidemment penser au potentiel touristique du fleuve. Le Rhône devrait devenir un but de vacances en soi. La HEVs, avec d'autres partenaires, étudie les manières de mettre en scène les berges, pour inviter les gens à les parcourir, notamment par des activités culturelles. Imaginons aussi, par exemple, des séjours comprenant des descentes le long du fleuve en famille, à bicyclette, d'Oberwald au Bouveret, avec nuits en camping...»

Dans un autre domaine, en pensant aux limons du Rhône si fertilisants, pourquoi ne pas valoriser davantage la culture de produits bios, propres, avec cet engrais naturel et gratuit?»



René Imoberdorf
Président de la commune
de Viège

«Nous allons bientôt mettre à l'enquête publique les plans de la 3^e correction. Il s'agira principalement de protéger les personnes et les industries contre les crues du Rhône. La population a compris la grande importance de ce projet. Nous l'avons régulièrement informée lors des assemblées primaires et par des avis communaux. Les milieux les plus concernés – bourgeoisie, industrie, agriculture, pêche et organisations de protection de l'environnement – étaient représentés dans le groupe de suivi local et leurs propositions ont été intégrées chaque fois que c'était possible.

La route de contournement de Lalden-Baltschieder va également être mise à l'enquête publique et sa réalisation devrait enfin désamorcer la situation précaire du trafic dans la région de Viège. On le voit, la 3^e correction du Rhône est non seulement cruciale pour la sécurité de notre population, mais aussi pour le développement économique du Haut-Valais. C'est pourquoi j'espère que cet important projet ne sera pas retardé par un déluge d'oppositions.»

Je commande gratuitement

Le(s) numéro(s) ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐ 6 ☐ 7 ☐ 8 ☐ 9 ☐ 10 de **rhone.vs**

Préciser le nombre d'exemplaires de chaque numéro: _____

Nom et prénom: _____

Adresse complète: _____

rhone.vs est distribué à tous les ménages valaisans.

Si vous habitez hors canton, abonnez-vous en remplissant le bulletin ci-dessous:

Je m'abonne gratuitement à rhone.vs

Nombre d'exemplaires: _____

Nom et prénom: _____

Adresse complète (hors canton): _____

A envoyer à: DTEE - Projet Rhône - CP 478 - Avenue de France - 1951 Sion



Votre avis...

La 3^e correction du Rhône n'est pas l'affaire des seuls techniciens. Elle doit tenir compte de tous les avis, du vôtre en particulier. C'est en cherchant des solutions communes que nous arriverons à atteindre des objectifs durables et satisfaisants. Pour participer à notre démarche:

- Faites-nous connaître votre opinion sur la manière dont vous percevez ce futur aménagement.
- Posez-nous vos questions.

DTEE - Service des routes et des cours d'eau - Projet Rhône,
Tony Arborino - CP 478 - Av. de France - 1951 Sion
e-mail: rhone@admin.vs.ch - www.vs.ch/rhone.vs